

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Eau (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 357 118,00	10 357 118,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 357 118,00	10 357 118,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 605 656,00	18 605 656,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		18 605 656,00	18 605 656,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		28 962 774,00	28 962 774,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 597 990,00	0,00	2 461 200,00	2 461 200,00	2 461 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 169 230,00	0,00	1 201 469,00	1 201 469,00	1 201 469,00
014	Atténuations de produits	106 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 874 300,00	0,00	3 772 669,00	3 772 669,00	3 772 669,00
66	Charges financières	968 900,00	0,00	1 150 793,00	1 150 793,00	1 150 793,00
67	Charges exceptionnelles	73 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 916 200,00	0,00	5 005 462,00	5 005 462,00	5 005 462,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	753 076,00		810 956,00	810 956,00	810 956,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 600 000,00		4 540 700,00	4 540 700,00	4 540 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 353 076,00		5 351 656,00	5 351 656,00	5 351 656,00
TOTAL		10 269 276,00	0,00	10 357 118,00	10 357 118,00	10 357 118,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 357 118,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 226 100,00	0,00	9 319 000,00	9 319 000,00	9 319 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	143 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
75	Autres produits de gestion courante	108 476,00	0,00	110 518,00	110 518,00	110 518,00
Total des recettes de gestion des services		9 477 576,00	0,00	9 475 518,00	9 475 518,00	9 475 518,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 477 576,00	0,00	9 475 518,00	9 475 518,00	9 475 518,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	791 700,00		881 600,00	881 600,00	881 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		791 700,00		881 600,00	881 600,00	881 600,00
TOTAL		10 269 276,00	0,00	10 357 118,00	10 357 118,00	10 357 118,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 357 118,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 470 056,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	185 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 810 000,00	0,00	10 606 989,00	10 606 989,00	10 606 989,00
	Total des opérations d'équipement	1 701 000,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
	Total des dépenses d'équipement	11 896 000,00	0,00	14 491 989,00	14 491 989,00	14 491 989,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 068 300,00	0,00	1 505 067,00	1 505 067,00	1 505 067,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 068 300,00	0,00	1 505 067,00	1 505 067,00	1 505 067,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 964 300,00	0,00	15 997 056,00	15 997 056,00	15 997 056,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	791 700,00		881 600,00	881 600,00	881 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 162 200,00		1 727 000,00	1 727 000,00	1 727 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 953 900,00		2 608 600,00	2 608 600,00	2 608 600,00
	TOTAL	15 918 200,00	0,00	18 605 656,00	18 605 656,00	18 605 656,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 605 656,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 055 000,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 185 724,00	0,00	6 700 000,00	6 700 000,00	6 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 240 724,00	0,00	9 800 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 162 200,00	0,00	1 727 000,00	1 727 000,00	1 727 000,00
	Total des recettes financières	2 162 200,00	0,00	1 727 000,00	1 727 000,00	1 727 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 402 924,00	0,00	11 527 000,00	11 527 000,00	11 527 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	753 076,00		810 956,00	810 956,00	810 956,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 600 000,00		4 540 700,00	4 540 700,00	4 540 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 162 200,00		1 727 000,00	1 727 000,00	1 727 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 515 276,00		7 078 656,00	7 078 656,00	7 078 656,00
	TOTAL	15 918 200,00	0,00	18 605 656,00	18 605 656,00	18 605 656,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 605 656,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 470 056,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 461 200,00		2 461 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 201 469,00		1 201 469,00
014	Atténuations de produits	110 000,00		110 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 150 793,00	0,00	1 150 793,00
67	Charges exceptionnelles	82 000,00	0,00	82 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 540 700,00	4 540 700,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		810 956,00	810 956,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 005 462,00	5 351 656,00	10 357 118,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 357 118,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	881 600,00	881 600,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 505 067,00	0,00	1 505 067,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 600 000,00		3 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	135 000,00	0,00	135 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 606 989,00	0,00	10 606 989,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 727 000,00	1 727 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 997 056,00	2 608 600,00	18 605 656,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 605 656,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 319 000,00		9 319 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	46 000,00		46 000,00
75	Autres produits de gestion courante	110 518,00		110 518,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	881 600,00	881 600,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 475 518,00	881 600,00	10 357 118,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 357 118,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 700 000,00	0,00	6 700 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 727 000,00	1 727 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 727 000,00	0,00	1 727 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 540 700,00	4 540 700,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		810 956,00	810 956,00
Recettes d'investissement – Total		11 527 000,00	7 078 656,00	18 605 656,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 605 656,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 597 990,00	2 461 200,00	2 461 200,00
604	Achats d'études, prestations de services	180 000,00	185 000,00	185 000,00
605	Achats d'eau	985 000,00	956 400,00	956 400,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6062	Produits de traitement	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	15 000,00	9 500,00	9 500,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	5 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	7 500,00	7 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	8 000,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	70 600,00	40 600,00	40 600,00
618	Divers	22 000,00	28 000,00	28 000,00
6226	Honoraires	91 760,00	31 500,00	31 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	150,00	150,00
6287	Remboursements de frais	252 550,00	252 550,00	252 550,00
63512	Taxes foncières	109 880,00	114 600,00	114 600,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	700,00	700,00
6356	Redevances occupat° domaine public	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	785 000,00	750 000,00	750 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 169 230,00	1 201 469,00	1 201 469,00
6218	Autre personnel extérieur	170 000,00	177 300,00	177 300,00
6331	Versement de transport	9 950,00	9 070,00	9 070,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 800,00	2 519,00	2 519,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 550,00	4 535,00	4 535,00
6411	Salaires, appointements, commissions	508 800,00	568 260,00	568 260,00
6413	Primes et gratifications	152 370,00	142 509,00	142 509,00
6415	Supplément familial	9 500,00	6 455,00	6 455,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 750,00	94 592,00	94 592,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 800,00	2 620,00	2 620,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	164 500,00	159 489,00	159 489,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 900,00	4 490,00	4 490,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 000,00	8 596,00	8 596,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 000,00	2 800,00	2 800,00
648	Autres charges de personnel	20 310,00	14 234,00	14 234,00
014	Atténuations de produits (7)	106 000,00	110 000,00	110 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	106 000,00	110 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 080,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 080,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 874 300,00	3 772 669,00	3 772 669,00
66	Charges financières (b) (8)	968 900,00	1 150 793,00	1 150 793,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	944 800,00	1 216 834,00	1 216 834,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	24 100,00	-66 041,00	-66 041,00
67	Charges exceptionnelles (c)	73 000,00	82 000,00	82 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	15 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	55 000,00	49 000,00	49 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 916 200,00	5 005 462,00	5 005 462,00
023	Virement à la section d'investissement	753 076,00	810 956,00	810 956,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 600 000,00	4 540 700,00	4 540 700,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 600 000,00	4 540 700,00	4 540 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 353 076,00	5 351 656,00	5 351 656,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 353 076,00	5 351 656,00	5 351 656,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 269 276,00	10 357 118,00	10 357 118,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 357 118,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	492 854,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	558 895,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-66 041,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 226 100,00	9 319 000,00	9 319 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 000 900,00	9 110 000,00	9 110 000,00
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	35 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	106 000,00	110 000,00	110 000,00
7083	Locations diverses	84 200,00	99 000,00	99 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	143 000,00	46 000,00	46 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	143 000,00	46 000,00	46 000,00
75	Autres produits de gestion courante	108 476,00	110 518,00	110 518,00
752	Revenus des immeubles	822,00	830,00	830,00
758	Produits divers de gestion courante	107 654,00	109 688,00	109 688,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 477 576,00	9 475 518,00	9 475 518,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 477 576,00	9 475 518,00	9 475 518,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	791 700,00	881 600,00	881 600,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	791 700,00	881 600,00	881 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		791 700,00	881 600,00	881 600,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 269 276,00	10 357 118,00	10 357 118,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 357 118,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	185 000,00	135 000,00	135 000,00
2111	Terrains nus	165 000,00	125 000,00	125 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 810 000,00	10 606 989,00	10 606 989,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 810 000,00	10 606 989,00	10 606 989,00
7001	Opération d'équipement n° 7001 (5)	751 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
7002	Opération d'équipement n° 7002 (5)	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7003	Opération d'équipement n° 7003 (5)	600 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
7004	Opération d'équipement n° 7004 (5)	150 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 896 000,00	14 491 989,00	14 491 989,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 068 300,00	1 505 067,00	1 505 067,00
1641	Emprunts en euros	1 058 700,00	1 455 849,00	1 455 849,00
1687	Autres dettes	9 600,00	49 218,00	49 218,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 068 300,00	1 505 067,00	1 505 067,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 964 300,00	15 997 056,00	15 997 056,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	791 700,00	881 600,00	881 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	791 700,00	881 600,00	881 600,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	791 700,00	236 400,00	236 400,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	19 800,00	19 800,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	36 350,00	36 350,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	26 250,00	26 250,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	1 800,00	1 800,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	11 900,00	11 900,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	549 100,00	549 100,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 162 200,00	1 727 000,00	1 727 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	2 162 200,00	1 727 000,00	1 727 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 953 900,00	2 608 600,00	2 608 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 918 200,00	18 605 656,00	18 605 656,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 605 656,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 055 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 055 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 185 724,00	6 700 000,00	6 700 000,00
1641	Emprunts en euros	5 185 724,00	6 700 000,00	6 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 240 724,00	9 800 000,00	9 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 162 200,00	1 727 000,00	1 727 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	2 162 200,00	1 727 000,00	1 727 000,00
Total des recettes financières		2 162 200,00	1 727 000,00	1 727 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		8 402 924,00	11 527 000,00	11 527 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	753 076,00	810 956,00	810 956,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 600 000,00	4 540 700,00	4 540 700,00
28031	Frais d'études	0,00	9 800,00	9 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 574,00	6 700,00	6 700,00
28121	Aménagement Terrains nus	369,00	700,00	700,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	923,00	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 326,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 501 371,00	1 884 900,00	1 884 900,00
28154	Matériel industriel	0,00	200,00	200,00
281561	Service de distribution d'eau	1 293,00	13 900,00	13 900,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	6 413,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	67 043,00	67 100,00	67 100,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	16 171,00	16 250,00	16 250,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 881 440,00	2 420 200,00	2 420 200,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	92 184,00	92 300,00	92 300,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	19 941,00	20 000,00	20 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	870,00	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, agencements	894,00	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	3 188,00	5 650,00	5 650,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 353 076,00	5 351 656,00	5 351 656,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 162 200,00	1 727 000,00	1 727 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 162 200,00	1 727 000,00	1 727 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 515 276,00	7 078 656,00	7 078 656,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 918 200,00	18 605 656,00	18 605 656,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 605 656,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7001 (1)
LIBELLE : VEDELIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		210,73	a 0,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210,73	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	210,73	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 700 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	700 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7002 (1)
LIBELLE : MARECHAL JUIN**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		188 006,05	a 0,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	188 006,05	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	188 006,05	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7003 (1)
LIBELLE : LA BASTIDE GENERAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		69 884,93	a 0,00	1 100 000,00	b 1 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 884,93	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	69 884,93	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 100 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7004 (1)
LIBELLE : LA GARDONNENQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 998 245,43	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	3 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 994 722,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 994 722,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					48 874 425,42									
1641 Emprunts en euros (total)					48 874 425,42									
0 040 749U	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	01/02/2017	01/08/2017	6 700 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,350		S	P	O	A-1
11045	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/07/2014	08/07/2014	01/03/2017	10 225 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,260		S	C	O	A-1
EAU 02DX7A018PR	CREDIT AGRICOLE	05/08/2011	16/12/2011	16/06/2012	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,660		S	P	O	A-1
EAU CRCA20	CREDIT AGRICOLE	08/12/2010	21/12/2010	21/03/2011	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	3,230		A	P	O	A-1
EAU-AG05	Agence de l'eau	13/09/2001	13/09/2001	16/11/2003	311 605,79	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500		A	P	O	A-1
EAU-AG06	Agence de l'eau	24/04/2003	24/04/2003	16/01/2006	226 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
EAU-CE25	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2006	25/09/2006	25/09/2008	791 180,25	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	5,200		A	P	O	A-1
EAU-CE27	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2002	01/01/2009	25/12/2009	104 032,60	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850		A	P	O	A-1
EAU-CE28	CAISSE D'EPARGNE	28/07/2003	01/01/2009	25/01/2009	38 923,49	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,090		A	P	O	A-1
EAU-CE30	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2005	01/01/2009	25/05/2009	59 080,22	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990		A	P	O	A-1
EAU-CF-CE26 réam	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2008	25/06/2009	12 500 000,00	C	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,990		A	C	O	E-4
EAU-CF-CE27	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	8 250 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290		A	C	O	E-1
EAU-CRCA15	CREDIT AGRICOLE	30/03/2000	30/03/2000	30/06/2000	109 856,61	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,090		T	P	O	A-1
EAU-CRCA16	CREDIT AGRICOLE	22/10/2003	22/10/2003	20/12/2004	51 175,34	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	2,500	2,530		T	P	O	A-1

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EAU-CRCA17	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/12/2006	27/12/2006	02/01/2008	1 860 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,280		A	C	O	A-1
EAU-CRCA18	CREDIT AGRICOLE	18/04/2006	18/04/2006	13/06/2006	139 587,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840		A	P	O	A-1
EAU-CRCA19	CREDIT AGRICOLE	18/08/2008	18/08/2008	18/08/2009	83 112,00	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160		A	P	O	A-1
EAU-DEX08	SFIL CAFFIL	01/07/2002	01/07/2002	01/07/2003	70 000,00	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880		A	P	O	A-1
Eau-CRCA14	CREDIT AGRICOLE	30/12/1999	30/12/1999	30/03/2000	120 323,77	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060		T	P	O	A-1
Eau-DEX02	SFIL CAFFIL	01/06/2005	01/06/2005	01/06/2006	115 267,67	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	6,100		A	P	O	A-1
Eau-DEX03	SFIL CAFFIL	01/09/2003	01/09/2003	01/09/2004	215 468,27	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	6,130		A	P	O	A-1
Eau-DEX09	DEXIA CL	31/07/2001	31/07/2001	01/08/2002	105 267,26	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	6,180		A	P	O	A-1
Eau-DEX10	SFIL CAFFIL	01/04/2004	01/04/2004	01/07/2004	298 545,15	F	Taux fixe à 5.61 %	5,610	5,730		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					830 615,85									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					830 615,85									
AG 08	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	17/12/2014	17/12/2014	16/03/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
EAU-AG07	Agence de l'eau	16/07/2009	16/07/2009	16/07/2010	52 172,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
EAU-SIAEP Vaunage	AUTRE	01/05/2002	01/05/2002	01/05/2003	338 443,85	V	Altro...	0,000	0,000		A	P	O	A-1
Total général					49 705 041,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		34 449 181,40					1 402 949,18	1 229 571,08	0,00	533 501,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		34 449 181,40					1 402 949,18	1 229 571,08	0,00	533 501,03
0 040 749U	N	0,00	A-1	0,00	30,00	F	Taux fixe à 3.27 %	0,000	66 550,36	110 153,58	0,00	91 585,83
11045	N	0,00	A-1	10 450 740,08	39,67	V	Livret A + 1	1,760	261 268,50	219 338,54	0,00	58 943,27
EAU 02DX7A018PR	N	0,00	A-1	2 198 887,97	19,96	F	Taux fixe à 4.61 %	4,660	68 902,90	100 583,68	0,00	3 818,59
EAU CRCA20	N	0,00	A-1	2 982 296,58	13,22	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	171 839,99	96 328,18	0,00	70 352,76
EAU-AG05	N	0,00	A-1	42 906,58	1,87	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	21 399,81	214,53	0,00	13,14
EAU-AG06	N	0,00	A-1	75 333,30	4,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 066,67	0,00	0,00	0,00
EAU-CE25	N	0,00	A-1	389 642,24	5,73	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	56 996,63	20 261,40	0,00	4 564,64
EAU-CE27	N	0,00	A-1	13 866,19	0,98	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	13 866,19	672,56	0,00	0,00
EAU-CE28	N	0,00	A-1	12 368,75	2,07	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	3 958,79	505,88	0,00	320,08
EAU-CE30	N	0,00	A-1	22 842,72	3,40	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	5 380,06	911,42	0,00	416,12
EAU-CF-CE26 réam	N	0,00	E-4	10 000 000,00	31,48	C	3.83-(5*Cap 6.25 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	3,890	312 500,00	387 255,56	0,00	193 760,76
EAU-CF-CE27	N	0,00	E-1	6 325 000,00	22,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	275 000,00	207 207,00	0,00	102 366,00
EAU-CRCA15	N	0,00	A-1	26 011,03	3,25	F	Taux fixe à 5 %	5,090	7 560,82	1 160,26	0,00	0,00

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
EAU-CRCA16	N	0,00	A-1	31 205,46	14,97	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	0,040	1 905,36	14,42	0,00	0,43
EAU-CRCA17	N	0,00	A-1	1 441 500,00	30,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,280	46 500,00	61 845,16	0,00	0,00
EAU-CRCA18	N	0,00	A-1	43 979,41	3,45	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	10 381,43	1 688,80	0,00	710,47
EAU-CRCA19	N	0,00	A-1	46 564,73	6,63	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5 691,29	2 402,74	0,00	780,07
EAU-DEX08	N	0,00	A-1	6 159,72	0,17	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	6 159,72	300,54	0,00	0,00
Eau-CRCA14	N	0,00	A-1	24 034,04	3,00	F	Taux fixe à 1.15 %	1,160	7 919,51	242,33	0,00	0,00
Eau-DEX02	N	0,00	A-1	35 993,76	3,42	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	8 215,67	2 195,62	0,00	983,73
Eau-DEX03	N	0,00	A-1	137 544,44	11,67	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	8 091,54	8 431,47	0,00	2 623,11
Eau-DEX09	N	0,00	A-1	62 232,10	9,58	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	4 681,65	3 845,94	0,00	1 472,05
Eau-DEX10	N	0,00	A-1	80 072,30	3,00	F	Taux fixe à 5.61 %	5,730	23 112,29	4 011,47	0,00	789,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		415 335,45					52 901,05	175,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		415 335,45					52 901,05	175,00	0,00	0,00
AG 08	N	0,00	A-1	396 000,00	8,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	44 000,00	0,00	0,00	0,00
EAU-AG07	N	0,00	A-1	15 651,60	2,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 217,20	0,00	0,00	0,00
EAU-SIAEP Vaunage	N	0,00	A-1	3 683,85	0,33	V	Autro...	0,000	3 683,85	175,00	0,00	0,00
Total général		0,00		34 864 516,85					1 455 850,23	1 229 746,08	0,00	533 501,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
EAU-CF-CE26 réam	CREDIT FONCIER DE FRANCE	12 500 000,00	10 000 000,00	4	0,00		Taux fixe à 2.95 %	Taux fixe à 3.83 %	0,00	3.83-(5*Cap 6.25 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	3,890	387 255,56	0,00	28,68
EAU-CF-CE27	CREDIT FONCIER DE FRANCE	8 250 000,00	6 325 000,00	1	0,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	2 069 162,31	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	207 207,00	0,00	18,14
TOTAL (E)		20 750 000,00	16 325 000,00						2 069 162,31			594 462,56	0,00	46,82
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		20 750 000,00	16 325 000,00						2 069 162,31			594 462,56	0,00	46,82

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	53,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 539 516,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	18,14	0,00	0,00	28,68	0,00	
	Montant en euros	6 325 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	16/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Construction de château d'eau et d'usine de production d'eau potable	75	16/12/2013
L	Construction de réservoir d'eau potable	75	16/12/2013
L	Construction de bâtiments d'exploitation	75	16/12/2013
L	Construction de station d'épuration	60	16/12/2013
L	Travaux de modernisation sur station d'épuration (génie civil)	60	16/12/2013
L	Construction de réseaux et investissement sur collecteur d'assainissement	60	16/12/2013
L	Construction de bassin de rétention	60	16/12/2013
L	Travaux de modernisation sur usine de production d'eau potable (génie civil)	60	16/12/2013
L	Construction de réseaux et investissement sur réseaux d'eau potable	50	16/12/2013
L	Travaux sur station de pompage	20	16/12/2013
L	Investissements sur bâtiments d'exploitation existants	20	16/12/2013
L	Matériel de réseaux et d'exploitation	15	16/12/2013
L	Construction de bâtiments légers (abris, ...)	15	16/12/2013
L	Mobilier et matériel de bureau	10	16/12/2013
L	Compteurs d'eau	10	16/12/2013
L	Appareils de laboratoire, outillages, ...	10	16/12/2013
L	Travaux sur transformateurs électriques, capteurs et autres installations spécifiques	10	16/12/2013
L	Matériel de transport	5	16/12/2013
L	Matériel informatique	3	16/12/2013
L	Logiciels	2	16/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 386 667,00	I 2 386 667,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 505 067,00	1 505 067,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 455 849,00	1 455 849,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	49 218,00	49 218,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		881 600,00	881 600,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	881 600,00	881 600,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 386 667,00	0,00	0,00	2 386 667,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 078 656,00	III 7 078 656,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 727 000,00	1 727 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 727 000,00	1 727 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 351 656,00	5 351 656,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 800,00	9 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 700,00	6 700,00
28121	Aménagement Terrains nus	700,00	700,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 884 900,00	1 884 900,00
28154	Matériel industriel	200,00	200,00
281561	Service de distribution d'eau	13 900,00	13 900,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	67 100,00	67 100,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	16 250,00	16 250,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 420 200,00	2 420 200,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	92 300,00	92 300,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	20 000,00	20 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, agencements	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	5 650,00	5 650,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	810 956,00	810 956,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 078 656,00	0,00	0,00	0,00	7 078 656,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II 2 386 667,00
Ressources propres disponibles		IV 7 078 656,00
Solde		V = IV – II (6) 4 691 989,00

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2017

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP LA BASTIDE GENERAC	6 650 000,00	0,00	6 650 000,00	240 644,27	3 264 000,00	3 145 355,73
AP MARECHAL JUIN	18 100 000,00	0,00	18 100 000,00	635 043,34	1 000 000,00	16 464 956,66
AP VEDELIN	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00	550 000,00	1 500 000,00	750 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,24	0,00	0,24	0,24	0,00	0,24
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,24	0,00	0,24	0,24	0,00	0,24
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,95	0,00	6,95	6,95	0,00	6,95
Adjoint administratif 1ère cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif 2e cl	C	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint administratif principal 1ère cl	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif principal 2e cl	C	1,25	0,00	1,25	1,25	0,00	1,25
Attaché territorial	A	1,40	0,00	1,40	1,40	0,00	1,40
Rédacteur principal 2e cl	B	0,30	0,00	0,30	0,30	0,00	0,30
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,25	0,00	15,25	12,25	3,00	15,25
Adjoint technique 2e cl	C	1,50	0,00	1,50	0,50	1,00	1,50
Agent de maîtrise	C	1,45	0,00	1,45	1,45	0,00	1,45
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,50	1,50	3,00
Ingénieur en chef HCl	A	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Ingénieur principal	A	2,50	0,00	2,50	2,50	0,00	2,50
Technicien	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Technicien principal 1ère cl	B	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80
Technicien principal 2e cl	B	2,00	0,00	2,00	1,50	0,50	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		22,20	0,00	22,20	19,20	3,00	22,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique 2e cl	C	TECH	336	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	459	0,00	3-2	
Ingénieur	A	TECH	619	0,00	3-3-2°	
Technicien principal 2e cl	B	TECH	346	0,00	3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- Affermage	SUEZ Environnement	SUEZ Environnement	SA à conseil d'administration	1,00
- Affermage	SAUR	SAUR France	Société par Actions Simplifiées	1,00
- Régie Directe	Nîmes Métropole	Nîmes Métropole	Communauté d'Agglomération	1,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 61

Nombre de suffrages exprimés : 71

VOTES :

Pour : 67

Contre : 2

Abstentions : 2

Date de convocation : 06/12/2016

Présenté par (1) M.GAILLARD, Vice-Président délégué aux Finances,,

A la salle du Conseil Communautaire le 12/12/2016

(1) M.GAILLARD, Vice-Président délégué aux Finances,,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 12/12/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M.GAILLARD, Vice-Président délégué aux Finances,, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.